

Personne atteinte de la COVID-19 en milieu de soins (hors CIUSSSE-CHUS) : Quoi faire?

Objectif

Ce guide s'adresse aux exploitants responsables des milieux suivants : les CHSLD privés, les RI-SAPA et les unités qui s'apparentent à une unité de soins de longue durée en RPA (ex. unité prothétique).

La directive [DGCRMAI-004](#) du MSSS est le document de référence pour assurer la prise en charge des usagers avec symptômes ou positifs à la COVID-19 et de leurs contacts.

Par contre, en situation d'écllosion la directive [DGCRMAI-005](#) a préséance pour les recommandations en lien avec la gestion des cas et de leurs contacts.

N.B. Pour les milieux de vie sans unité de soins, consulter la section MILIEUX DE VIE ET MILIEU OFFRANT DE L'HÉBERGEMENT HORS INSTALLATIONS DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS pour obtenir les consignes appropriées.

Étapes à suivre par l'exploitant lors de la présence d'une personne positive dans le milieu

1. Aviser l'infirmière du CIUSSSE-CHUS en soutien à votre milieu.
2. Mettre rapidement en place les mesures de prévention et contrôles des infections (PCI).

Consulter la section aide-mémoire PCI de la [page Santé Estrie - Partenaires](#).

3. Rechercher les personnes ayant eu un contact avec la personne ayant la Covid-19 et appliquer les recommandations pour les contacts identifiés

Voir annexe 1

4. Informer les résidents et les travailleurs ayant eu un contact des mesures à prendre.

Annexe 1 : Comment trouver les personnes ayant eu un contact à risque avec la personne atteinte de la COVID-19

Répondre aux questions suivantes avec la personne atteinte ou avec le personnel soignant.

1. Déterminer la période de contagiosité (dates auxquelles la personne pouvait transmettre la maladie)

Début de la contagiosité

- a. Date du premier test positif : [Cliquez ici pour entrer une date](#)
- b. Date de début des symptômes : [Cliquez ici pour entrer une date](#)

(Prendre la date du test afin de calculer le début de période de contagiosité si la personne n'a pas de symptômes. Le début de la contagiosité débute 24 h plus tôt.)

Fin de la contagiosité

- c. Ajouter dix jours (+10) à la date de début de contagiosité.
- d. Ajouter 21 jours uniquement si la personne est immunosupprimée ou si elle est hospitalisée aux soins intensifs en raison de la COVID-19.

La période de contagiosité est du :

[Cliquez ici pour entrer une date](#) +10 (ou 21) jours jusqu'au [Cliquez ici pour entrer une date](#) inclusivement.

2. Rechercher et identifier les personnes à risque élevé de développer la maladie ou ayant eu un contact étroit

Pendant votre période de CONTAGIOSITÉ:

I. *Vivez-vous avec une autre personne dans votre chambre ou appartement?*

- NON, vit seul
- OUI, vit avec une autre personne, Nom de la personne: [Cliquez ici pour taper du texte.](#)

II. *Avez-vous été dans le même environnement, à moins de 2 mètres (6 pieds) et pendant au moins 10 minutes d'un autre usager alors que vous ou cette personne ne portiez pas de masque ?*

Avez-vous été dans le même environnement, à moins de 2 mètres (6 pieds) et pendant au moins 10 minutes d'un travailleur alors que celui-ci ne portait pas adéquatement le masque de type médical?

- NON, aucune situation OU port du masque par les deux personnes.
- OUI Incrire :

Nom du contact	Travailleur ou usager	Date du dernier contact
	<input type="checkbox"/> travailleur <input type="checkbox"/> usager	

Demander au résident d'aviser lui-même ses visiteurs pour qu'ils puissent surveiller leurs symptômes pendant 14 jours suite au dernier contact avec la personne positive à la COVID-19.

Les usagers et les travailleurs nommés à la question 1 et 2 correspondent à des **contacts étroits** ou à **risque élevé**.

Les usagers de l'unité où réside la personne positive à la COVID-19 et qui n'ont pas été nommé ci-dessus correspondent à des contacts élargis.

Les travailleurs ayant porté adéquatement le masque sont considérés comme des contacts élargis.

Recommandations pour l'isolement et le dépistage des contacts pour les milieux non en éclosion :

- Les recommandations à suivre pour les usagers se trouvent dans la directive [DGCRMAI-004](#) trajectoire B.
- Les recommandations à suivre pour les travailleurs de la santé nommés se trouvent dans le tableau 1 de la page 10 du [guide de Gestion des travailleurs de la santé en milieux de soins](#)

Recommandations pour l'isolement et le dépistage des contacts pour les milieux en éclosion :

- Les recommandations à suivre pour les usagers et les travailleurs se trouvent dans les tableaux 3 et 4 du guide [SRAS-CoV-2 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée](#).